

**INFORMATIONS PRATIQUES**  
**DEMANDE DE PRISE EN CHARGE – AFDAS 2006**

A Cannes, le 24 octobre 2005

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la formation au cinéma numérique que nous organisons en partenariat avec l'IDIFF 2006 à Cannes, vous souhaitez bénéficier d'une prise en charge financière du montant de votre formation dont 849€HT coût pédagogique et 45€HT coût des supports pédagogiques ;

**Il existe 3 catégories d'actions de formation pour votre demande de prise en charge:**

1. Le Plan de Formation de l'Entreprise (PFE)
2. Le Droit Individuel à la Formation (DIF)
3. La Période de Professionnalisation (PP)

**Les Documents et Etapes à suivre :**

★ PIÈCES À JOINDRE À VOTRE DOSSIER	PFE	DIF	PP
• Formulaire AFDAS de demande de prise en charge	★	★	★
• Le programme et le devis du stage	★	★	★
• Pour les entreprises de moins de 10 salariés, la dernière DADS, s'il s'agit de la première demande de financement pour l'année	★	★	★
• Le dernier bulletin de salaire du salarié concerné		★	★
• La demande écrite du salarié		★	
• Pour les emplois-jeunes, l'accord de cofinancement du Conseil régional	★	★	★

**Cinema International vous fourni:**

- **Le formulaire AFDAS** de demande de prise en charge, Pré-Rempli pour le formateur
- **Le Programme et le Devis du stage 2006**

**Veillez contactez l'AFDAS pour :**

- **Compléter les champs dans la demande** (s'agissant de données confidentielles entre vous et l'AFDAS, nous ne pouvons pas effectuer cette démarche pour vous)
- **Selon votre situation, les documents à joindre** (liste ci-contre)

Source AFDAS

**Pièces jointes**

- **Le formulaire AFDAS** de demande de prise en charge, Pré-Rempli pour le formateur(CI)  
*La version originale vierge de ce document est disponible sur le site de l'AFDAS à l'adresse:*  
<http://www.afdas.com/loi/4per0098v01f.pdf>
- **Le Programme et le Devis du stage (Formation au Cinéma Numérique 2006)**  
*Disponible également sur notre site Internet, à télécharger à l'adresse suivante :*  
<http://www.cinema-int.com/formation.htm>

Pour tout renseignement supplémentaire n'hésitez pas à nous contacter.